

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 27 (1889)
Heft: 17

Artikel: L'Anlgais et sè besiclès
Autor: D.P.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-191017>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 15.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Cette Commission, dite Commission des modes, est chargée d'élaborer les gravures de l'année; la Commission élit à son tour un président à qui incombe la plus grande somme de travail et de responsabilité pour le choix des coupes nouvelles.

Secondé par un dessinateur, il fait établir des croquis provisoires qui lui sont suggérés soit par des recherches dans les gravures de modes antérieures, soit par son goût personnel, soit par les indications de la clientèle. Quand le président a réuni un certain nombre de croquis représentant les diverses parties des vêtements masculins, il assemble ses collègues de la Commission et leur soumet le résultat de ses recherches. Ceux-ci discutent les modèles proposés, en offrent d'autres s'il y a lieu, et communiquent leurs propres observations ou celles qu'ils ont pu recueillir.

Un dessinateur présent à la séance rectifie les dessins au fur et à mesure des indications fournies; les modèles sont ensuite soumis au vote de la Commission. Quand celle-ci s'est prononcée, il ne reste plus qu'à tirer la gravure avec tout le soin que ce travail mérite et qu'à la distribuer en temps voulu à tous les membres de la Société. C'est dès lors affaire faite; Paris, la province et l'étranger, vont simultanément renoncer, comme par un coup de baguette, aux coupes et aux couleurs de l'an passé.

Pour les modes de femmes, les choses se passent un peu différemment. Il n'y a pas encore bien longtemps, qu'il eût été facile de préciser l'origine de la mode féminine. C'était la Cour qui en avait l'initiative. Dans un bal, dans une réunion officielle, l'impératrice ou une des élégantes qui papillonnaient autour d'elle inaugurerait une nouvelle toilette. Si la création plaisait, si elle s'adaptait facilement à toutes les exigences des types divers de la beauté féminine, elle devenait la mode de la saison.

Mais aujourd'hui il n'y a plus de Cour. Ce sont les salons d'essayage des grands couturiers qui l'ont remplacée. Là, se discute et s'élabore, entre les élégantes de tous les mondes, la mode qui règnera sur Paris. Ce qui est stupéfiant, en l'absence des moyens organisés que nous avons signalés pour les modes masculines, c'est la rapidité avec laquelle se répandent les arrêts de cet aéroplane féminin.

Les grands magasins de nouveautés sont devenus les vulgarisateurs de la mode. Ce sont eux qui répandent les modes nouvelles non-seulement dans

Paris, mais dans toute la province. A peine une toilette inaugurée par les reines de l'élégance a-t-elle réussi, que les grands magasins s'en emparent, la reproduisent avec une étoffe de moindre prix, à des millions d'exemplaires, et la lancent dans la circulation à des prix relativement modiques.

Désormais, la création du grand couturier est à la portée de toutes les bourses: la mode nouvelle a conquis ses droits de cité.

(Petit Parisien).

La Quelinetta.

Selâi a dâi retsâ que sê font passâ po pourro, po cein que sont dâi z'avâro que ne sê cozon pas pî la viâ et que nê sê tsailloit pas dè reindr on servîço; lâi a dâi z'autrê dzeins que sont pe proutso pareints dè la pourrêta què dâo bin n'étrô, que sont tot lo contréro, et que font asseimblant per dévant lo mondo d'étrê dâi dzeins dè sorta. Se ne sê nourront petétrê pas mî què lè rances, n'est pas po mettrê dè coté; mâ l'est po sê bin veti, po poâi bragâ quand sont défrou et po fêrê eincrairê que ne sont pas dâi bedans. Enfin quiet! volliont renicliâ pe hiaut què lo naz.

La fenna à Quelinet est dè clia sorta. Na pas que cein sêyè dâi pourrê dzeins: mâ l'a atant d'orgouet què dè bétanie, et la pourra drola est tant bécasse que lè dzeins ein risont gaillâ. L'est adé pimpâie coumeint 'na granta dama et sê z'einfants assebin, que ma fâi cein fâ dévezâ lo mondo que ne faut pas pâyî po mau derê.

On dzo que l'étâi z'ua avoué sa bouéba ein tsemin dè fai, l'avâi démandâ dou beliets dè troisièmès. Quand le furont dein lo trein, la bouéba tagnâ sa carta à la man et l'étiot solettès dein lo vagon. Mâ ein arveint à on estation io dévessâi montâ dâo mondo, la Quelinetta, que n'avâi pas fé atteinchon que la bouéba tagnâ son beliet vert, lo vâi; et coumeint parait que l'avâi quasu vergogne dè sê trovâ dein lè vagon io tot lo mondo va, le lo lâi râpè dâi mans ein lâi faseint:

— Vâo-tou catsi cé beliet, tsancra dè merdâosa! As-tou fauta dè fêrê vairê âi dzeins que ne vein ein troisièmès!

Un tonneau monstre.

La nouvelle de la prochaine arrivée à Paris, où il doit figurer à l'Exposition, d'un tonneau gigantesque, plein de vin de Champagne, et envoyé d'Eprenay, a produit une certaine sensation. Songez donc! ce tonneau

ne contient pas moins de 800 pièces, soit 200,000 bouteilles! Le vin vous en vient à la bouche!

Jamais la tonnellerie française n'aura produit tonneau plus vaste, plus imposant; mais comme ce maitrefoudre ne pèse pas moins de 20,000 kilos et qu'il a fallu employer douze paires de bœufs pour le trainer depuis les plaines de la Champagne, il s'est enlisé en route.

Dégagé, il a été de nouveau arrêté dans les environs de la Ferté-sous-Jouarre: la toiture d'une maison qui borde la route et qui la surplombe, l'empêche de passer... On a télégraphié au propriétaire de la pièce monstre, un industriel d'Eprenay, qui va être probablement contraint d'acheter la maison et de faire démolir le toit qui lui barre la route...

Juché sur le chariot qui le conduit à Paris, il a l'aspect d'un navire sous la cale.

Il est orné de sculptures sur bois en creux, qui enguirlandent les armoiries, fort exactement figurées, des villes de la Champagne célèbres par quelque vignoble.

Le motif principal de la décoration est une allégorie délicatement obtenue: « La Champagne offrant un raisin à l'Angleterre. » La Champagne est personnifiée par une jeune femme de riche santé, de belle humeur, de joyeuse allure, qui offre malicieusement à l'Angleterre la grappe de raisin tant convoitée de nos voisins d'outre-Manche. C'est la glorification complète de ce vers de Pierre Dupont:

Ils n'en ont pas en Angleterre!

Si l'on considère que ce roi des tonneaux français portera dans ses flancs la valeur de deux cent mille bouteilles d'un des vins les plus exquis et les plus chers qui aient jamais mûri sous les rayons bienfaisants du soleil, on constatera tout de suite que ce tonneau représente une propriété de plusieurs millions de francs.

L'Anglais et sê besiclès.

Dû quoquiè annaîes on vai prâo soveint dè s'tâo Anglais que voyadzont pertsî no, montâ sur dâi z'espèces dè bérueittès que font roulâ avoué lâo tzambès et que cein tracè coumeint la métzance, mimameint ai montâiès. L'autro dzor, venié de ferrâ la Grise à Fraidévêla quand vayo veni yon dè s'tâo estafiers avau la route, aguelhi su sê duè ruès et que senaillivê on guelin atatzi à sa machina. Y'eimpougno la Grise per la tita, por cein que l'è on bocon pouairausa et que lo gaillâ fronnâvê qu'onna métzance, mâ quand passè dè cotè mè, la Grise fâ n'a bourriquaî, mon cò prein pouaire,

butté n'a pierre et s'ein va nadzi ao fond dâo terreau tandis que sa machina va s'échliafa contrè lo moué de pierrès à David Tatzet! — Yatatzo léga à l'adze et vé relèva ci pourro diablo. On iadzo su sè tzambès, quand s'est bin z'u tâtâ et recognu einti, mè dit :

— Aoh! Deinkiou! Deinkiou!

— Dai ellious? que l'ai dio, por rapétassi voutra margalla, veni pirè avoué mè tanquîè tzi lo martzau.

Mâ ne fasai pas mena dè mè com-preindrè; ye ramassé portant se n'uti qu'étaï tot émélua et lo bussé dévânt li tanqu'iaô veladzo yo ye retraovè la parola por mè derè :

— Aoh, voo condouire mon *bésicle* à Lausanne avec oune voitoure?

Yé cru que l'avai perdu la tita ao fond dâo terreau, kâ ne l'ai veyé min dè *bésiclès*. M'a fè pedi, et quand mimo ne payivè pas dè mena avoué sa tzemise ein lanna grise, yé remenâ mon Anglais à Lauzena yo mon valet, que recôrdè por régent, m'a de que « Deinkiou » l'irè por mè remachâ et que la bérueïta à duè ruès on l'ai desai on bicycle.

D. P.

POURQUOI M'AIMEZ-VOUS ?

III

Tout était en place dans la mansarde, et Amélie paraissait absolument seule lorsque Agénor entra. Il s'assit, croisa les jambes, se dandina, mordilla sa badine en guise de passe-temps, fredonna entre ses dents un refrain à la mode, puis se posa sur l'œil droit un petit lorgnon enchâssé dans une monture en écaille, et qu'il tenait soigneusement en réserve pour les jours de promenade.

— Savez-vous, mignonne, que vous êtes séduisante comme une fée d'Orient? dit-il en minaudant.

Un compliment, si banal qu'il soit, a toujours accès au cœur d'une femme.

— Vous m'aimez donc véritablement? demanda l'ouvrière en redressant sa taille de guêpe.

— Vous le savez bien: je n'aime que vous, ardemment, éperdument.

— Pourquoi m'aimez-vous? demanda Amélie d'une voix que l'émotion faisait trembler.

— Pourquoi, Amélie? Mais c'est à moi de vous demander pourquoi vous êtes si belle, pourquoi votre voix est si pénétrante, pourquoi vos lèvres épanchent un si agaçant sourire, pourquoi vos yeux ont tant de puissance et de douceur? Du jour où je vous ai vue, je me suis senti captivé, enchaîné, entraîné vers vous par je ne sais quelle attraction magnétique.

Agénor s'exprimait avec une telle chaleur, qu'Amélie se sentait convaincue et fière tout à la fois de faire valoir devant son cousin le paysan, les qualités de l'élé-gant commis parisien.

— Tout cela est bien, reprit-elle après quelques minutes de silence; mais vous

avez éludé ma question, ou vous n'avez pas compris ma demande.

— Expliquez-vous.

— Dans mon pays il est d'usage, lorsqu'un jeune homme fait la cour à une jeune fille, que les parents de cette dernière appellent le jeune homme en tête-à-tête et lui demandent le motif de son assiduité. S'il répond qu'il a en vue le mariage, les parents de la fille autorisent les visites, et, au vu et au su de tout le village, il devient amoureux en titre; c'est une sorte de fiançailles, un engagement provisoire que contractent l'un envers l'autre les futurs époux.

— Eh bien? fit brusquement Agénor.

— Moi, je suis orpheline, je n'ai plus de parents pour me protéger dans la vie; je n'ai point d'amis qui puissent parler pour moi. Tout à l'heure, quand je vous ai demandé: Pourquoi m'aimez-vous? j'ai fait ce qu'aurait fait ma mère si elle vivait encore.

Agénor, au lieu de répondre, caressait du bout de sa canne l'extrémité de sa botte vernie. Amélie, qui le guettait anxieusement du coin de l'œil, eut peur de comprendre ce silence et sentit son cœur se serrer.

— Vous ne répondez pas, reprit-elle. Voulez-vous donc me tromper quand vous me parliez de votre amour pour moi?

— Cet amour est véritable, je vous jure.

— Eh bien! m'épouserez-vous?

— Eh! Eh! je ne dis pas non... nous verrons...

— Quand?

— Parbleu, plus tard. Le mariage est chose grave; cela demande réflexion. Moi, j'ai l'intention de m'établir à mon compte. Pour acheter un fonds, il faut de l'argent, beaucoup d'argent. En avez-vous? Non. Eh bien! laissez-moi gagner de quoi acheter un fonds de commerce et alors...

— Alors?

— Il sera temps de parler mariage.

— Ce sont de vagues promesses, cela.

— Eh! pardine, ma toute belle, qui nous empêche de nous aimer comme si ces promesses étaient réalisées?

— Jamais, monsieur, jamais! s'écria l'ouvrière avec dignité.

— Là, là, ne nous fâchons pas, mon bel ange. Ce que j'ai dit est pure plaisanterie.

— Et si j'étais riche, m'épouseriez-vous? demanda Amélie.

— Ah! ah! dit Agénor, si seulement vous possédiez avec votre beauté et vos dix-neuf ans une trentaine de mille francs en dot, je vous épouserais séance tenante, foi de Parisien.

— Lisez donc ceci, dit-elle.

Amélie lui tendit la lettre qu'elle avait reçue le matin et qui portait le timbre de Nantes.

*A mademoiselle Amélie B***, à Paris.*

« J'ai l'honneur de vous informer que le sieur Jacques Denot, votre cousin au dix-huitième degré, est décédé le 8 du présent mois, et que, par testament olographe, il vous institue sa légataire universelle.

« Chargé par la loi d'exécuter les der-

nières volontés du défunt, je vous donne avis que l'actif de la succession s'élève net à 54,170 fr. 16, tant en argent qu'en biens-fonds, meubles et immeubles; lesquelles sommes, en argent et biens, je tiens à votre disposition.

« DUPONCEL, notaire. »

— Cinquante-quatre mille francs! soupira machinalement le commis en couvrant la précieuse lettre d'un regard de convoitise.

— Vous ne dites mot? reprit l'ouvrière.

— A quand les noces, ma chère Amélie, ma beauté, mon idole, ma vie?

— Vous voilà donc décidé maintenant!

— Tout à fait prêt.

— C'est bien. Nous verrons! nous en reparlerons plus tard.

Et avant qu'Agénor, interdit, eût le temps de répondre, Amélie ouvrit la porte vitrée qui séparait le cabinet noir de la mansarde et appela: Pierre!

Le paysan entra: il était pâle, et ses yeux portaient la trace de larmes.

— Que voulez-vous, ma cousine, demanda-t-il d'une voix altérée, et pourquoi m'avez-vous appelé?

Elle tomba à genoux:

— Veux-tu me pardonner, mon bon Pierre, le chagrin que je t'ai fait tout à l'heure, en refusant l'offre de ta main.

— Relève-toi, dit Pierre, en lui pressant affectueusement les mains. On ne pardonne qu'aux coupables; toi, tu n'as rien à te reprocher.

— Merci, Pierre. Et maintenant, puisque j'ai été assez folle pour préférer un intrigant à toi qui m'apportais le bonheur, embrasse-moi et adieu.

— Pourquoi, adieu? Pourquoi nous séparer? Est-ce que je ne t'aime pas toujours? Est-ce que je ne t'aime pas davantage encore qu'auparavant? Non, non, Amélie; crois-moi. Quitte Paris; reviens au pays avec moi. Je te le demande encore une fois, sans arrière-pensée, dans toute la sincérité de mon cœur: Veux-tu être ma femme?

— Si je le veux! s'écria l'ouvrière qui cacha sur l'épaule de Pierre son visage baigné de larmes de bonheur.

— Hâtons-nous donc, ma chérie. Nous arriverons au pays juste à temps pour faire publier nos bans au prône de dimanche.

FIN

Francis TESSON.

La journée du bailli.

Le morceau suivant, qui nous a été envoyé à l'occasion de l'anniversaire du 14 avril, et qui n'a pu paraître qu'aujourd'hui, nous donne l'amusant portrait d'un de ces baillis, par l'entremise desquels LL. EE. de Berne gouvernaient jadis le Pays de Vaud.

A Lausanne siégeait un gros bailli bernois, pour qui la bonne chère était toute la vie; c'est ce qu'attestaient éloquentement ses trois mentons, ses mollets dodus et son énorme panse.

Un bon fermier vint un jour visiter